



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JEUNES DE TRIATHLON (ZONE NORD-EST)

PRÉSENTATION DE COURSE
SAULXURES-SUR-MOSELOTTE (88) - 21 MAI 2023

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



COMITÉ D'ORGANISATION

Président de la structure

RAID AZIMUT EVASION

JEANNET Florent

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant du Bureau Exécutif

KIRCHEN Fatima

Fonction: **membre du CA**

Officiels Nationaux

GOMEZ Didier

Délégué Technique Référent - [mail: dgomez@fftri.com](mailto:dgomez@fftri.com)

LACAMPAGNE Auriane

Arbitre de course - [mail: alacampagne@fftri.com](mailto:alacampagne@fftri.com)

Chronométrateur

M CHRONO

Résultats : <https://my.raceresult.com/244600/>

Animateurs

DECHARRIERE Christophe

Les épreuves nationales sont régies par la réglementation sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la réglementation sportive.

Pour les épreuves nationales, la réglementation des épreuves nationales prévaut sur la réglementation sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

Lien vers la réglementation des épreuves nationales 2023

[Réglementation des épreuves nationales 2023](#)



Retrait des dossards

Samedi 20 mai - 17h00 à 19h00

Dimanche 21 mai - 9h00 à 10h00/12h30 à 13h30

Nom du lieu

Base de loisirs
Salle d'accueil de la base

DIMANCHE 21 MAI 2023

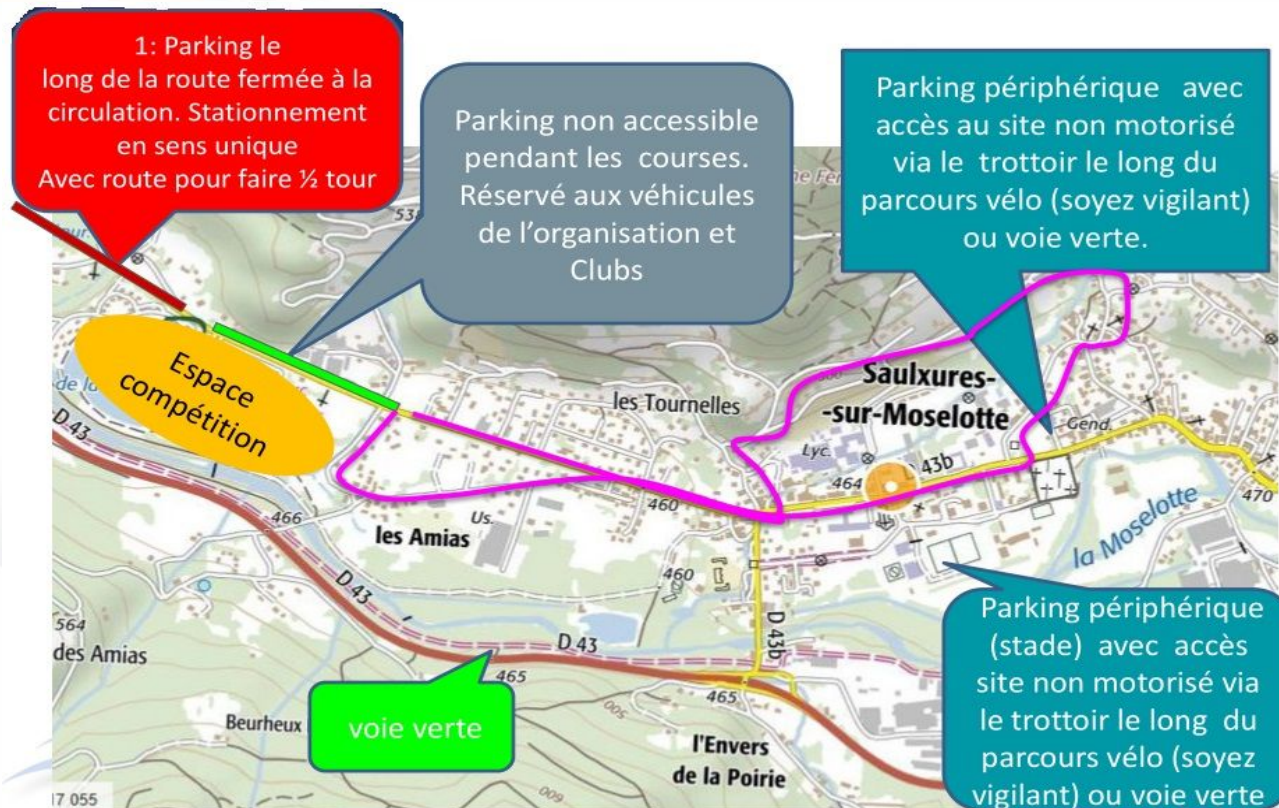
	Aire de Transition	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Barrière horaire de sécurité Départ CàP	Fin évacuation Aire de Transition	Protocole	Distances
Benjamines & Minimes Filles	AT n°1	10h05	10h50	10h55	11h00	12h00	12h15	11h50	400 m – 10 km – 2,5 km
Benjamins & Minimes Garçons	AT n°2	11h20	12h05	12h10	12h15	13h15	13h30	13h05	
Cadettes & Juniors Filles	AT n°1	12h50	13h35	13h40	13h45	15h00	15h30	15h00	750 m – 19,2 km – 5 km
Cadets & Juniors Garçons	AT n°2	14h00	14h40	15h25	15h30	16h45	17h15	16h45	

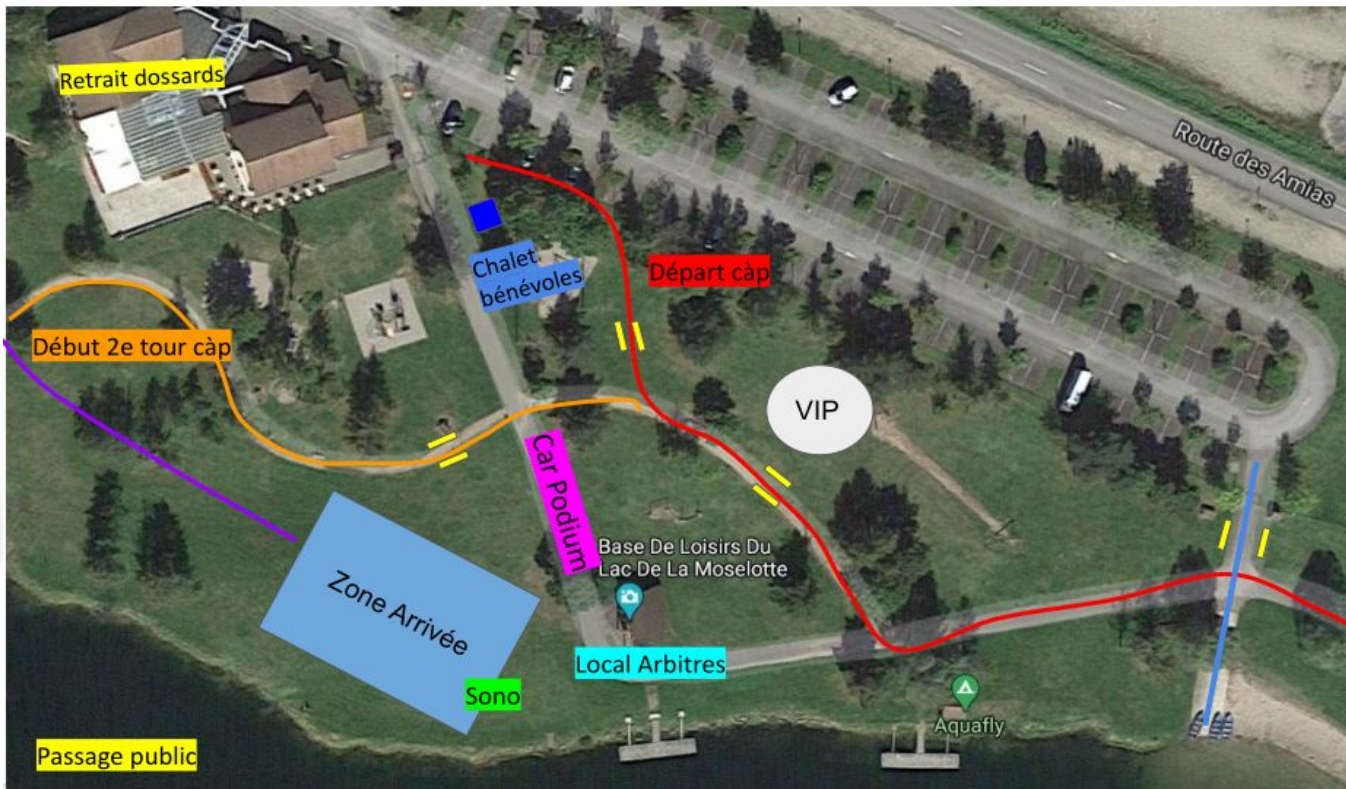
La reconnaissance des parcours est interdite durant les courses.

Reconnaissance possible en faisant attention et en respectant le code de la route :

- **Samedi après 16h**
- **Dimanche avant 8h45**

PARKING & STATIONNEMENT





La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Pour les championnats de France Individuels Jeunes (Triathlon, Duathlon, Aquathlon), les dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue peuvent être retirés par un membre d'une même ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent, sous réserve préalable de la présentation d'une procuration des clubs concernés (électronique ou papier).

ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- Les couleurs portées lors des championnats de France seront toujours celles du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon dans lequel l'athlète est licencié à la date de l'épreuve considérée.
- Numéro inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- Le port du dossard est obligatoire en vélo et en course à pied. Les dossards :
 - Ne doivent être ni coupés, ni pliés, ni cachés ;
 - Doivent être fixés en trois points minimum sur le vêtement ou sur une ceinture placée au plus bas au niveau de la taille ;
 - Sont portés obligatoirement dans le dos sur la partie cyclisme et sur le ventre sur la partie Course à Pied.
- Une étiquette autocollante (fournie par la F.F.TRI.) sera apposée sur le devant du casque.
- Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la F.F.Tri.).

ATTENTION

**LE BONNET DE BAIN EST OBLIGATOIRE
MAIS NON FOURNI PAR L'ORGANISATION**

LE PORT DE LA CEINTURE PORTE DOSSARDS EST OBLIGATOIRE

Contrôle des vélos :

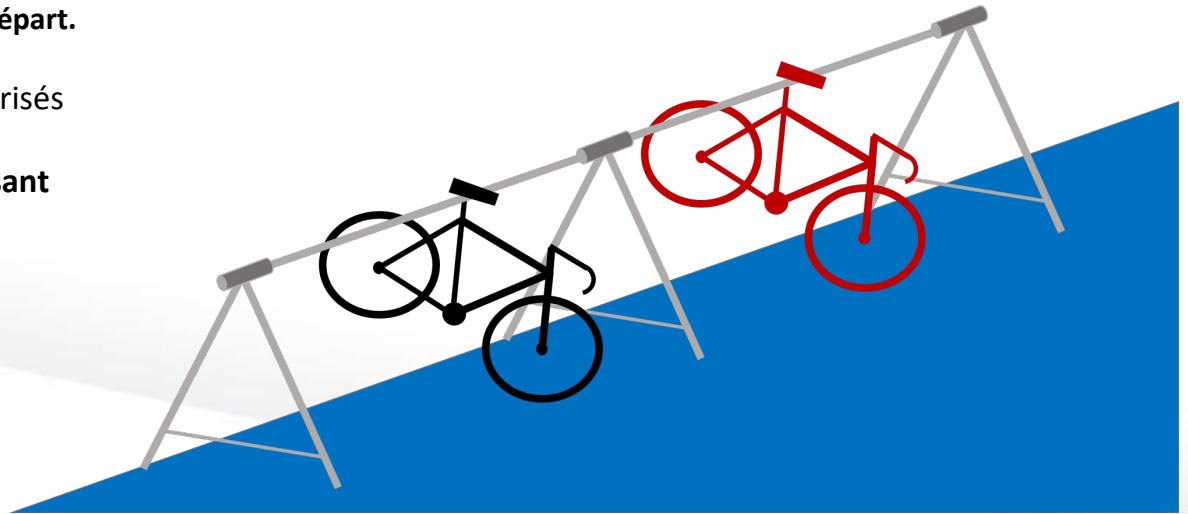
- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 20 rayons, à l'exception des roues homologuées par l'UCI, Nous vous invitons à vérifier la conformité de vos roues avantagés de présenter votre vélo au contrôle à l'aide de ce lien >>> <https://wheelist.info/index.php>
- Les roues seront de diamètres identiques ;
- Tous les composants doivent être identifiables et disponibles commercialement ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons sont interdits ;
- Les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites ;
- Les carénages destinés à améliorer la pénétration dans l'air sont interdits ;
- Les contenants liquides fixés sur les guidons ou sur-guidons sont interdits ;
- Les seuls points d'appuis autorisés sont : les pieds sur les pédales, les mains sur le cintre et les fesses sur la selle.

Uniquement le matériel de course à chaque emplacement.

ACCROCHAGE :

Accrochage des vélos par la selle au départ.

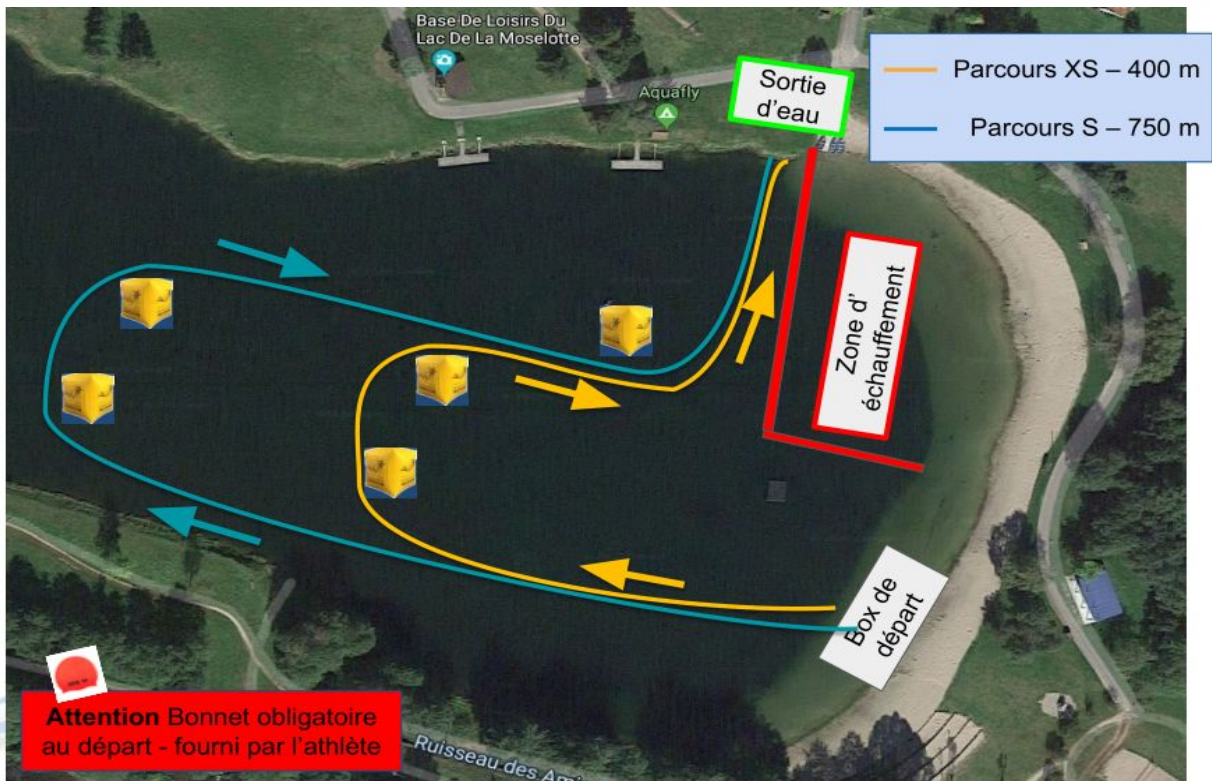
- Casque et porte-dossard autorisés sur le cintre du vélo.
- **Aucun matériel au sol dépassant de la roue avant du vélo.**





400 m - XS

750 m - S



- L'utilisation d'une combinaison néoprène est autorisée, sous réserve des conditions citées-ci-dessous

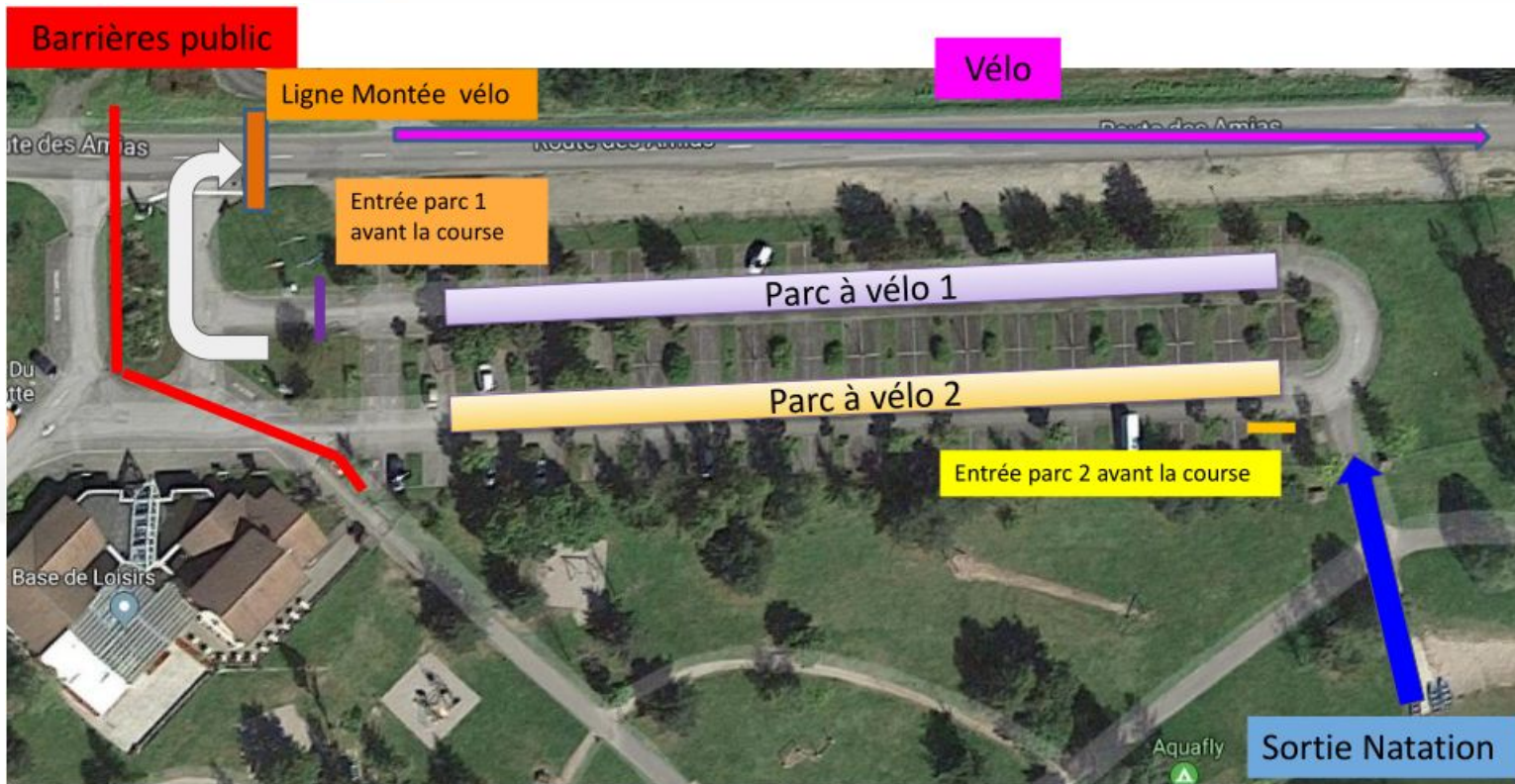
Distance	Interdite	Obligatoire
Distance XS à S	> 19.9 °C	< 16 °C

Lorsque la température de l'eau est inférieure à 22°C et la température de l'air inférieure à 15°C, la température officielle de l'eau sera ajustée en fonction d'un tableau disponible dans la réglementation des épreuves nationales.

- Lorsque le port de la combinaison néoprène est interdit :
 - le port d'une surtenue sans néoprène est autorisé du moment qu'elle ne recouvre pas les avant-bras et les jambes en dessous du genou.
 - Les parties au-delà des coudes et des genoux ne peuvent pas être couvertes.
- Les trifonctions ("trisuits") et les maillots de bain doivent être composés à 100% de matière textile et ne doivent pas comporter de matériaux caoutchoutés, tels que polyuréthane, néoprène ou autre.
- l'athlète doit porter un **bonnet de bain personnel ou fourni par son club.**

TRANSITION 1

NATATION > CYCLISME





10 km (XS)

19,2 km (S)

Boucle de 4,6 km

2 tours - XS

4 tours - S

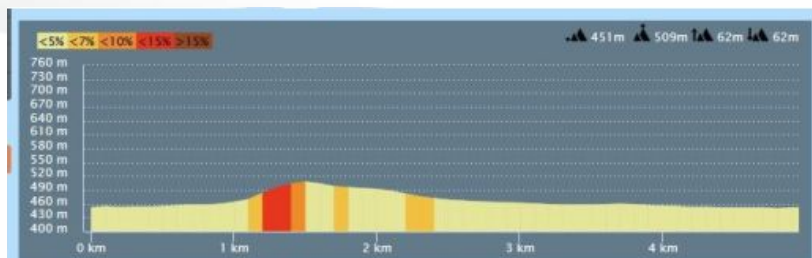


Parcours XS = 2 tours – 10 km

Parcours S = 4 tours – 19.2 km

 Début et fin de parcours (400m Aller puis 400m retour)

 Boucle 4,6 km avec 350 m en double sens (rouler à gauche avec cônes au milieu)



Accès véhicules de secours :

- Le circuit vélo est entièrement fermé à la circulation, nous invitons tout de même les athlètes à être vigilants car des véhicules de secours gardent la priorité de passage en cas d'urgence (signalés par des sirènes).

Aspiration-abri, drafting autorisé :

- Pour toutes les courses, nous rappelons qu'il est interdit, pour les concurrents doublés, de prendre abri derrière les athlètes qui ont un tour de plus.
- Le drafting (aspiration-abri) derrière les véhicules (moto, voiture, etc.) est interdit.

Ravitaillement :

- Pas de ravitaillement sur la partie cyclisme – Pas de zone de propreté.

Protection de l'environnement :

- L'abandon de déchets ou de matériel est interdit sur le parcours vélo sous peine de disqualification.

En course :

- Les seuls points d'appuis autorisés sont : les pieds sur les pédales, les mains sur le cintre et les fesses sur la selle (danseuse autorisée). Toute position interdite entraînera une remise en conformité + pénalité de temps.



Positions interdites

TRANSITION 2

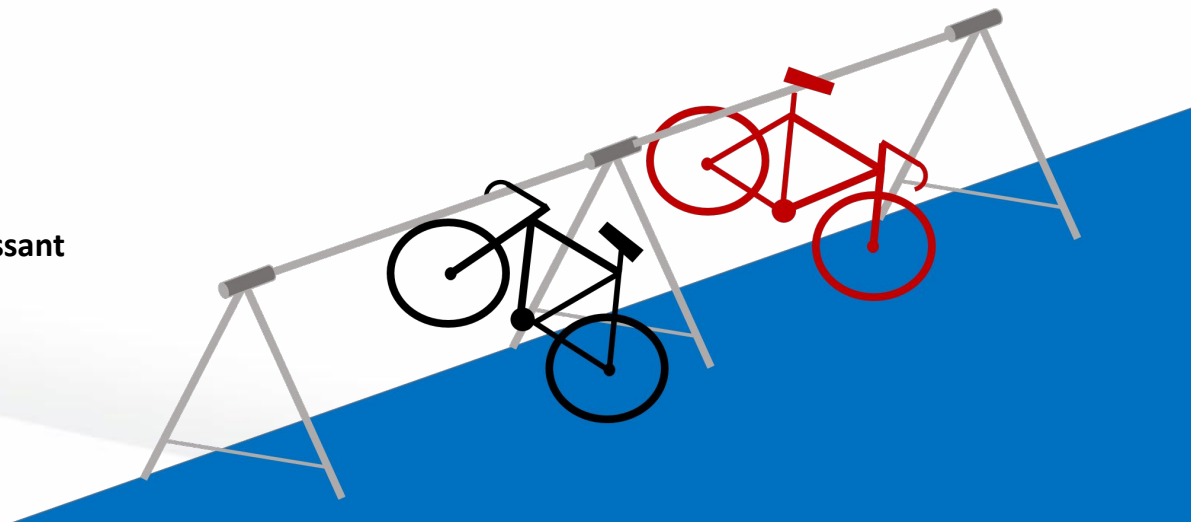
POSITIONNEMENT DES VÉLOS



ACCROCHAGE au retour T2 :

Accrochage des vélos par la
selle ou le guidon

- Aucun matériel au sol dépassant des roues du vélo.





2,5 km (XS)

5 km (S)

Boucle de 2,5 km

(1 tour - XS)

(2 tours - S)



PARTIES COURSE À PIED

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- L'athlète peut courir ou marcher ;
- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre (hors Bike & Run et Raid) ;
- L'athlète ne peut pas utiliser d'éléments extérieurs (barrières, arbres, poteaux, etc.) pour s'aider dans les virages ;
- L'athlète ne peut pas être accompagné par une personne extérieure à la course ;
- L'utilisation de tout matériel audio est interdite.
- **Aucun échauffement sur les parcours ne sera autorisé pendant les courses !**

Modalité d'application

Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

Benjamins et Minimes : 1 pénalité = 5 secondes

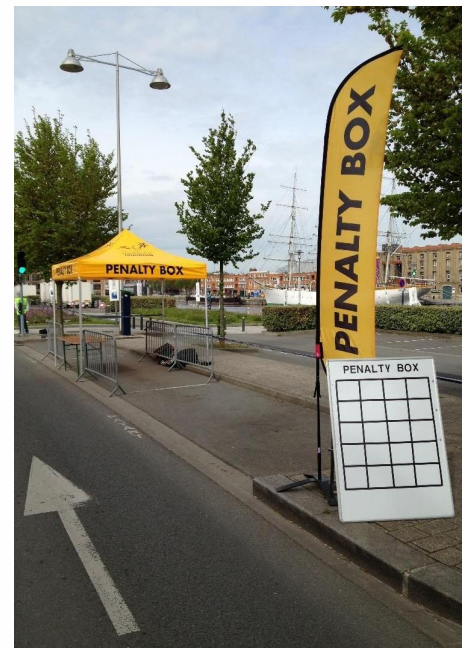
Cadets et Juniors : 1 pénalité = 10 secondes

Procédure

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go ».



Exemple affichage
(le #15 a 2 pénalités)



Pénalités
XS = 5 secondes
S = 10 secondes

Penalty
box



ARRIVÉE

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- Un concurrent est jugé arrivé au moment où une partie de torse passe à la verticale la ligne d'arrivée ;
- Le pointage manuel des officiels prévaut sur le pointage électronique en cas d'arrivée au sprint ;
- Un concurrent doit rester vigilant sur le fait de conserver sa numérotation officielle visible afin de permettre son classement. En cas de doute, le concurrent doit revenir auprès de l'arbitrage afin de confirmer sa numérotation ;

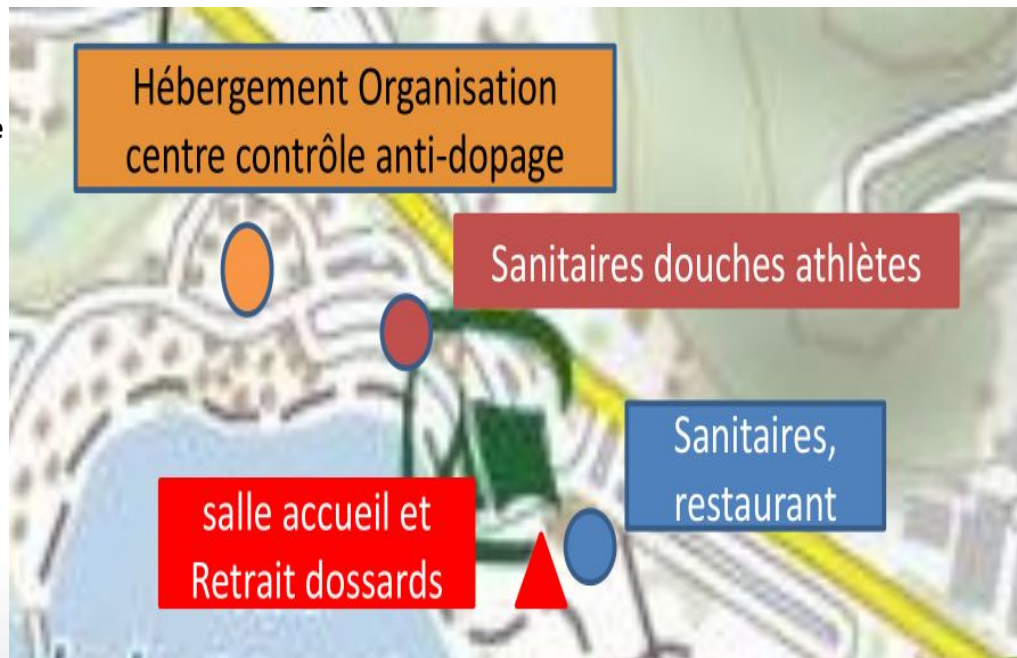
- Il est de la responsabilité des athlètes de s'assurer d'être présents au plus tard **5 min avant** la remise des prix de leur course.
- Un athlète doit porter la tenue de son **club** pendant l'épreuve et lors de la cérémonie protocolaire. La tenue de course et la tenue protocolaire peuvent être différentes.
- **Aucun accompagnement n'est possible sur le podium !**

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera :

Chalet 'anti-dopage' au camping.

Modalités administratives

- Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon ;
- Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.



Partenaires de la Fédération Française de Triathlon :



Partenaires de l'organisation :

